



FICHE FORMATION

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES & CONTRÔLES TECHNIQUES

# Se former à l'analyse vibratoire - Niveau 1

Durée : 3 Jours

## L'essentiel

### Bases de l'analyse vibratoire et collecte des données

Les bases de l'analyse vibratoire appliquée à la maintenance conditionnelle : comprendre ce que dit la vibration d'une machine, collecter des mesures exploitables et repérer les dérives.

### Enjeux

- Détecter une dégradation mécanique avant l'arrêt non programmé.
- Obtenir des mesures reproductibles, condition de toute comparaison dans le temps.

### Objectifs pédagogiques

- Expliquer l'origine des vibrations dans les machines tournantes.
- Choisir les points de mesure et mettre en œuvre la chaîne d'acquisition.
- Collecter des données exploitables et constituer un historique.
- Identifier les défauts les plus courants et alerter à bon escient.

### Programme détaillé

- 1 Notions de vibration : amplitude, fréquence, phase.
- 2 Capteurs, fixation et chaîne de mesure.
- 3 Définition des points de mesure et des routes de collecte.
- 4 Défauts courants : balourd, désalignement, jeux, roulements.
- 5 Seuils d'alerte, tendances et compte rendu de campagne.
- 6 Travaux pratiques de collecte sur machines.

### Public concerné

- Techniciens et agents de maintenance
- Responsables de maintenance conditionnelle

### Prérequis

- Pratique de la maintenance de machines tournantes.
- Des notions de mécanique générale sont attendues.

#### SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France  
(+33) 7 67 72 43 68  
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

#### SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin  
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70  
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

#### CONTACT

info@ifecarm-qhse.com  
www.ifecarm-qhse.com



## Modalités pédagogiques

- Présentiel : apports techniques et travaux pratiques sur banc ou sur machines du site.

## Évaluation des acquis

- Évaluation des acquis par exercices pratiques de collecte et d'interprétation.

## Cadre d'application

L'analyse vibratoire relève de la maintenance conditionnelle et non d'une obligation réglementaire générale. Elle peut être attendue par un assureur au titre de la prévention du bris de machine.

### Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

#### SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France  
(+33) 7 67 72 43 68  
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

#### SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin  
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70  
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

#### CONTACT

info@ifecarm-qhse.com  
www.ifecarm-qhse.com